Le sujet modal ou La construction du maître du JE en question

Catherine Filippi-Deswelle

▶ **To cite this version:**

Catherine Filippi-Deswelle. Le sujet modal ou La construction du maître du JE en question. Anne Besnault-Levita; Natalie Depraz; Rolf Wintermeyer. Construire le sujet, Lambert-Lucas, 2014, 978-2-35935-065-4. hal-01775104

HAL Id: hal-01775104

https://normandie-univ.hal.science/hal-01775104

Submitted on 24 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le sujet modal ou la construction du maître du JE en question

En linguistique, il est courant de parler de « construction », notamment dans le domaine de la syntaxe, pour évoquer l'agencement linéaire des unités linguistiques dans l'énoncé. De même, grâce à l'enseignement de la grammaire à l'école, tout le monde sait que dans des langues comme le français ou l'anglais, le groupe « sujet » précède le groupe prédicatif (verbal) dans un énoncé déclaratif. Ainsi, le critère syntaxique de position préverbale du groupe nominal entre dans la définition de la « construction du sujet », de même que celui de l'accord entre le sujet et le verbe. Dans les énoncés (1) et (2),

(1) Il a accepté (l'offre / de venir).
(2) Il fait beau.

c'est le pronom de personne *il* qui remplit cette position et cette fonction syntaxiques, qu'il soit de référence personnelle en (1), où il renvoie à un référent animé humain de sexe masculin, ou impersonnelle en (2), où il est l'image de la situation d'énonciation. Il convient de préciser à ce stade que le terme de « sujet » est ici synonyme de *sujet grammatical*, *sujet syntaxique* ou encore *sujet de l'énoncé*. Le linguiste énonciativiste français Antoine Culioli le traite même comme un complément du verbe comme les autres, le distinguant par sa seule position préverbale en tant que terme de départ de l'énoncé, d'où son appellation de *complément de rang zéro*. Il s'agit donc de l'origine *subjectale* de la prédication, c'est-à-dire du support recevant l'apport du verbe et de ses autres compléments éventuels. L'on se situe alors dans le domaine du linguistique, à savoir de ce qui est marqué par des mots (morphèmes et/ou lexèmes) et construit dans un ordre obéissant à des contraintes propres au système linguistique de la langue.

Cependant, il existe d'autres acceptions au terme *sujet*, et il n'est pas toujours aisé de savoir à laquelle il est fait référence lorsqu'on emploie ce terme sans autre précision. La présente étude se propose de les explorer dans le domaine de la science du langage. Pour pouvoir parler d'*énoncés*, et non de *phrases*, pour (1) et (2), il faut en effet se poser la question de la source de ces paroles et donc de l'instance qui préside à leur énonciation. (1) et (2) sont à mettre au compte d'un sujet doué de langage, et, plus précisément, de langage articulé. Dans ce cas, le sujet en question est appelé *sujet parlant*. Je chercherai à établir ses caractéristiques, en tant qu'origine *subjective* de l'énoncé, afin de le situer par rapport aux autres qualificatifs du « sujet » comme *sujet humain*, à savoir comme être corporel, psychique et social, doué d'entendement et de jugement, et siège d'affects. Contrairement à la construction du sujet syntaxique évoqué précédemment, il sera ici question de la construction d'une figure extralinguistique, d'une part, et métalinguistique, de l'autre.

Le présent article abordera donc la thématique de la construction du sujet en linguistique, non pas sous l'angle de la subjectalité (« subjecthood »), mais sous l'angle de la subjectivité. Ainsi il convient dès à présent de préciser que le recours au marqueur « je » dans les gloses aura le statut de représentant métalinguistique de l'origine subjective, et non subjectale, de l'énoncé. En effet, la source des paroles n'est pas marquée en tant que telle par le recours à un terme spécifique. Il s'agit de retrouver sa trace dans la configuration

morphosyntaxique et sémantique de l'énoncé, à savoir dans l'ordre des mots, indiquant le choix d'une modalité au sens large (déclarative, interrogative, impérative, exclamative) et d'une polarité (affirmative, négative), et dans le choix des déterminations nominales et verbales construisant la référence de l'énoncé par rapport à l'univers extralinguistique. C'est à partir de la matérialité de l'énoncé produit, à savoir des paroles proférées, orales ou écrites, que l'on infère l'instance-origine de « sujet parlant », ou encore de « sujet énonciateur » selon la terminologie d'Antoine Culioli dans sa Théorie des Opérations Enonciatives (TOE).

Dans un premier temps, j'évoquerai la constitution du sujet comme construit théorique dans la TOE et la nécessité de distinguer entre plusieurs instances subjectives construites (locuteur, énonciateur, asserteur), puis je traiterai plus particulièrement de l'instance métalinguistique que je nomme « énonciateur-asserteur » en tant que « sujet modal », responsable de son énoncé. Pour finir, je proposerai quelques pistes en faveur de la déconstruction du sujet énonciateur comme maître du « je » (jeu) énonciatif, en évoquant brièvement le cas de l'adverbe connecteur *anyway* en anglais.

I - Le sujet comme produit d'une construction théorique d'ordre métalinguistique

Je commencerai par expliquer la nécessité de construire l'instance abstraite du *sujet* en tant que concept nécessaire au modèle théorique de la TOE, et donc relevant du travail de construction de l'appareil métalinguistique propre à A. Culioli. Ce n'est pas un donné mais un construit qui sert ensuite d'élément acquis, noté « paramètre S », à prendre obligatoirement en compte dans la suite de l'élaboration du raisonnement. Lors de ses rencontres avec Claudine Normand, Culioli revient en ces termes sur la question du sujet, en tant que « paramètre » dans sa théorie, et sur sa définition :

> NORMAND : Quand vous parlez de *sujet*, dès le départ, c'est qu'il fait partie de votre modèle ?
> CULIOLI : Il est dans les paramètres.
> NORMAND : Il est dans les paramètres, mais est-ce que vous le définissez pour autant ?
> CULIOLI : […] Une théorie du sujet, ça consisterait d'abord à faire cette distinction (donc j'ai une théorie du sujet sur ce point-là !), faire la distinction subjectif – intersubjectif, la relation énonciateur – co-énonciateur, la relation énonciateur – locuteur ; deuxièmement, le trans-individuel[1] et troisièmement l'interpersonnel[2]. (Culioli et Normand 2005 : 164 ; 166)

Dans le cadre de cette présentation, je me propose de développer pour l'essentiel le premier point, à savoir « la distinction subjectif – intersubjectif, la relation énonciateur – co-énonciateur, la relation énonciateur – locuteur ».

1) « Le subjectif » et « l'intersubjectif »

Culioli indique au sujet du « subjectif » que « cela veut dire que ça ne peut pas être explicité autrement qu'en disant que c'est…subjectif ! – ce sont les emplois de *en* dans *j'en ai marre* » (Culioli et Normand 2005 : 164) ; de même que dans « *j'ai faim* » (Culioli 2002 : 104), il s'agit de l'intimité irréductible du sujet humain qui se dit sans qu'autrui en ait connaissance ou y ait accès. Il définit l'« intersubjectif » comme « des relations qui vont s'instaurer » entre les sujets ; par exemple la question « *Quelle température fait-il ?* » donne lieu à une réponse de type « informations » avec « *35 degrés* », ou « polémique » avec

[1] « c'est-à-dire la relation entre les individus qui fait qu'à un moment, il va y avoir des ajustements, par exemple des ajustements de registre social, des choses de ce genre… » (Culioli et Normand 2005 : 165).

[2] A savoir, la capacité du sujet en tant que *personne* à se mettre ou non à la place de quelqu'un d'autre, comme lorsqu'on dit : « Si j'étais toi… » (Culioli et Normand 2005 : 166).

« *Pourquoi tu me poses cette question ?* » (Culioli et Normand 2005 : 164-165). En tant qu'être social, le sujet a recours au langage articulé pour parler devant autrui, en vue d'échanger avec autrui, de sorte qu'il est plongé dans un espace de paroles inter-sujets dès (avant) sa naissance. Ce qui fait dire au linguiste Claude Hagège, dans « L'homme de paroles » (1985 : 296), que le sujet est « homme dialogal ». Pour Culioli, il s'agit là de « problèmes d'ajustement de *soi* à *soi* – de *soi* à *soi* comme un *autre*, comme dit sur ce point Ricoeur[3] – ces problèmes ne sont pas les mêmes que ceux de soi à autrui » dans la mesure où « nous avons des corps différents, des cerveaux différents, une activité corticale différente, et là, nous n'y pouvons rien ! » (Culioli et Normand 2005 : 204). L'altérité (inter)subjective est donc de fondation chez le sujet parlant, figure constitutive de l'humain. Cela signifie-t-il que l'on a affaire à l'équation « sujet parlant = personne humaine » sans pouvoir conceptualiser davantage l'espace inter-sujets ?

2) « L'énonciateur » et le « co-énonciateur »

Pour Culioli, il convient d'appréhender cette représentation (inter)subjective du sujet parlant sur un mode théorique abstrait, détaché de la personne physique, en chair et en os, afin de procéder à une généralisation et à la construction d'outils conceptuels applicables à toute production linguistique, à tout énoncé. Mais ces construits théoriques sont en même temps reliés à l'univers extralinguistique puisqu'ils le représentent métalinguistiquement en tant qu'instances intersubjectives symboliques. Pour bien comprendre ce que Culioli entend par « sujet énonciateur » – métaterme forgé pour rendre compte du sujet parlant selon une procédure d'abstraction contrôlée –, il convient de présenter ce qu'est pour lui, dès 1973, dans l'article « Sur quelques contradictions en linguistique » (1999a : 49), l'*énonciation*, à savoir une reconstitution métalinguistique – et en ce sens il s'agit bien de « construction » – des échanges discursifs de tous les jours en termes de « système de repérage » :

> Enoncer, c'est construire un espace, orienter, déterminer, établir un réseau de valeurs référentielles, bref un système de repérage. Tout énoncé est repéré par rapport à une situation d'énonciation, qui est définie par rapport à un sujet énonciateur S0 (ou, pour être exact, un premier sujet énonciateur), à un temps d'énonciation T0, pour ne considérer que ces deux repères. […] S0 symbolisera le premier sujet énonciateur, qui nous fournit l'origine de l'espace inter-subjectif de toute situation d'énonciation. (Culioli 1999a : 49)

En 1981, dans « Sur le concept de notion », Culioli (1990 : 50) confirme que les paramètres énonciatifs, S pour « subjectif » et T pour « spatio-temporel », sont des instances abstraites :

> Lorsqu'on veut s'occuper de la relation entre langage et langue on est obligé d'avoir des points d'articulation hybrides où le linguistique est nécessairement allié à du non linguistique. En effet, si l'on considère que le langagier ne peut pas être ramené à du linguistique au sens étroit du terme, c'est-à-dire à de simples configurations qui passent par une langue donnée (puisqu'on a affaire à un domaine qui recoupe toute l'activité symbolique, cognitive, etc.) on est obligé d'avoir un certain nombre de lieux hybrides. Ce que je représente par des lettres bouclées :
>
> S (en lettres bouclées) n'est pas un sujet énonciateur, ni un concept d'énonciateur en chair et en os ; T (id.) malgré l'emploi du terme ne renvoie pas à des instants chronométrés. Ce sont des symboles, des repères-origines dans la construction d'un système de repérage. (Culioli 1990 : 50)

[3] A. Culioli fait référence à *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990.

Ainsi, il ne faudrait pas confondre « sujet parlant » – entendu comme « personne » en chair et en os, comme individu particulier – et « énonciateur ». L'énonciateur n'est que le représentant métalinguistique du sujet humain en tant qu'être « énonçant »[4], s'exprimant verbalement au moyen d'une langue naturelle parmi d'autres et mettant en oeuvre à travers sa faculté langagière son activité symbolique (où le cognitif n'est pas séparé de l'affectif) de représentation de soi, d'autrui et du monde. Dans l'article de 1973 déjà cité, Culioli (1999a : 49) précise que cet espace intersubjectif abstrait comprend « deux sujets énonciateurs, qui sont les termes primitifs sans lesquels il n'y a pas d'énonciation (respectivement S0 et S'0) », à savoir l'énonciateur et le co-énonciateur. Mais il ne s'agit pas d'en faire une interprétation terme à terme, de type strictement et explicitement référentielle, glosable par « je » et « tu » : « On se gardera bien d'identifier S0 à la « première personne » et S'0 à la « deuxième personne », même si cela peut paraître exact et expédient dans une bonne partie des cas » (id.). Culioli est donc le fondateur d'une théorie linguistique basée sur la *co-énonciation*, qu'il convient à présent de distinguer d'une théorie de la communication/information en termes de « locution » et « interlocution », en analysant la distinction fondamentale qu'il établit entre « énonciateur » et « locuteur », et entre « co-énonciateur « et « interlocuteur ».

3) « Enonciateur » et « locuteur »

Dans ce même article (1999a : 47), Culioli prend un soin particulier à mettre en évidence ce qu'il appelle « la double contradiction fondamentale de l'énonciation, entendue au sens de production et reconnaissance interprétative des textes » ; ce qu'il explicite ainsi dans la note 6 :

> Tout énoncé suppose un acte dissymétrique *d'énonciation*, production et reconnaissance interprétative. Ramener l'énonciation à la seule production et l'énonciateur au locuteur, c'est, en fin de compte, ne pas comprendre que l'énoncé *n'a pas de sens* sans une double intention de signification chez les énonciateurs respectifs. Ces derniers sont *à la fois* émetteur et récepteur, non point seulement en succession, mais au moment même de l'énonciation. En bref la communication à valeur référentielle strictement externe et explicite n'est qu'un cas limite. (Culioli 1999a : 47)

Il établit une distinction entre locuteur entendu comme simple relais d'un canal physique de transmission de sons articulés en un lieu et un moment donnés, et un sujet énonciateur qui est, d'après les notes du Séminaire de 1983-1984 (Culioli 1985 : 61-62), « locuteur-asserteur », ce qui renvoie à des « instances abstraites » qui sont « séparables et non pas nécessairement séparées » :

> Dans certains cas, ça va pouvoir être ramené à une seule instance globale et dans d'autres ça va être séparé : je suis un locuteur avec cette identification qui se fait tout du long, et j'aurai 'je' ; en particulier lorsque je suis locuteur-asserteur, pour pouvoir affirmer, produire une assertion, il faut déclarer publiquement : une assertion intériorisée n'est pas une assertion ; et il faut d'un autre côté qu'il y ait un engagement d'une personne qui prend en charge, qui se porte garante, qui tient à affirmer quelque chose envers et contre vous.
> Si vous avez simplement instance de locution, vous n'avez pas véritablement assertion. Pour avoir prise en charge, il faut se porter garant ; et si c'est à l'intérieur d'un cadre institutionnel, le garant peut être sanctionné si ce dont il se porte garant ne se réalise pas. (Culioli 1985 : 61-62)

Le locuteur est la représentation métalinguistique de l'origine physique de locution. Culioli (1985 : 61-62) précise que « l'énonciateur est construit à partir du locuteur. » En effet,

[4] Cl. Hagège parle quant à lui d' « énonceur psychosocial » (1985 : 237-241).

selon Guillemin-Flescher (2003 : 183, note 1), « l'énonciateur est [...] envisagé comme point de référence abstrait dans le calcul du temps, de l'espace et des personnes et comme support des modalités. » Dans ce cas, on ne prend pas en compte la séparabilité chez l'énonciateur entre « locuteur » et « asserteur », et alors l'altérité subjective s'envisage par rapport à une instance énonciative distincte, repérée par dissociation inter-sujets, à savoir le co-énonciateur, construisant de la sorte une altérité énonciative sur le plan des représentations de l'énonciateur. En 1986, dans « Stabilité et déformabilité en linguistique », Culioli indique très clairement ce qu'il entend par « co-énonciateur » et « interlocuteur » :

> Si l'on se tourne maintenant vers le concept d'énonciateur, on notera que l'énonciateur est dans une relation d'altérité au co-énonciateur telle que l'on puisse avoir coalescence ou séparation. Au contraire, le locuteur et l'interlocuteur sont toujours séparés et l'on ne doit pas confondre le champ intersujets (où *sujet* renvoie à *énonciateur*) avec la mécanique interlocutoire. (Culioli [1986] 1990: 130)

Aussi, on se gardera de faire l'amalgame systématique entre « co-énonciateur » et « autrui » entendu comme personne en chair et en os, ce qui relève de la représentation de l'« interlocuteur » dans un échange discursif. Le co-énonciateur correspond avant tout à une instance abstraite, détachée d'un individu particulier, et est compatible, en tant que construction subjective de l'énonciateur, avec la représentation symbolique d' « autrui fictif », ou générique, le cas échéant. Il convient aussi de distinguer entre l'énonciateur rapportant et l'énonciateur rapporté dans le cas du discours indirect. Hagège (1985 : 240) fait remarquer que « dans bien des langues encodant cette pluralité, une marque spéciale sert à signaler les paroles relatées, qu'*ego* n'assume pas. »[5] Par ailleurs, il découle des observations précédentes que l'énonciateur peut lui-même se dédoubler : dans ce cas, il y aura identification ou non entre l'énonciateur et l'énonciateur fictif (Culioli [1978] 1990: 149 ; [1986] 1990 : 130).

II – Le « sujet modal » ou l'énonciateur responsable de son assertion

Le sujet est dit « énonciateur » dans la mesure où il énonce ses propos publiquement devant autrui ou dans le cadre d'un soliloque ; il est donc « instance de locution » au sens fort défini précédemment. Mais cela demeure insuffisant si l'on veut rendre compte de la portée de ce métaterme. Culioli précise qu'on ne saurait séparer « théorie du sujet » et « modalité de l'assertion ». Il est temps de définir un autre aspect constitutif du sujet « énonciateur-locuteur » comme « responsable de son assertion », à savoir ce que j'appelle sujet « énonciateur-asserteur » ou encore « sujet modal » dans le cadre d'une théorie de l'engagement du sujet, présentée par Culioli à Normand en ces termes :

> Et quand je dis ensuite ce que c'est que l'assertion et que dans l'assertion il y a : *je tiens à dire* – c'est-à-dire *à rendre public – que je sais, que je crois, que je pense* (c'est un renvoi à la validation) *que telle chose est le cas*, s'il n'y a pas une **théorie de l'engagement** là-dedans, alors je voudrais savoir ce que c'est qu'une assertion ! Je suis amené à définir l'assertion stricte : moi en tant que sujet, sujet c'est-à-dire source subjective…
> NORMAND : source de mes paroles.
> CULIOLI. : source de mes paroles dans un champ intersubjectif, à l'intérieur d'une relation institutionnelle concernant un certain nombre de phénomènes, **je dis** – et en le disant je ne fais pas que le dire, ce ne sont pas que des mots, je m'engage en tant que sujet responsable de ce que

[5] Selon Hagège (1985 : 240), le cas du « subjonctif allemand d'assignation d'un dire et son équivalent français, le conditionnel de distanciation » (ou journalistique) mériterait d'être étudié. Voir les travaux de Celle (2006 : 74-92) à ce sujet.

> je dis – **je dis que je sais, pense, crois, que telle chose est le cas**. Et en gros, ajouté, comme une sorte de *coda*, et si autrui veut me montrer que j'ai tort… !
> NORMAND : qu'il parle !
> CULIOLI : Et voilà ! Vous y êtes ?
> NORMAND : Oui, parfaitement. Mais vous ne parleriez pas d'assertion dans le cas de propositions… impersonnelles ; ou bien vous posez qu'il y a toujours un sujet qui parle ?
> CULIOLI : Il y a toujours un sujet.
> NORMAND : Donc vous posez qu'il y a toujours un sujet responsable de son assertion. (Culioli et Normand 2005 : 166-167)

Je souhaiterais m'attarder un peu sur la formule développée, devenue célèbre, de l'assertion directe, à savoir « Je veux/désire/tiens à dire que je pense/crois/sais que telle relation prédicative (appelée *p*) est le cas » dans la situation d'énonciation (notée ci-après Sit), d'après Culioli et Normand 2005[6]. L'article de 1997, intitulé « Accès et obstacles dans l'ajustement intersubjectif » (Culioli [1997] 1999b : 96), offre une bonne explicitation du « schème constitutif de l'assertion » en ce qu'il se propose de détailler « les éléments constitutifs de l'enchaînement d'opérations qui produit l'assertion » :

> <l'assertion de (1) *Il a accepté (l'offre / de venir)* représentée par *p*> comporte (1) un engagement, une prise en charge (*je tiens à, je veux*), (2) une matérialisation (*dire, écrire*, bref *faire exister de façon perceptible*), (3) une instance de représentation (selon le cas : *je pense, je crois, je sais*), (4) une représentation, c'est-à-dire une occurrence notionnelle que l'énonciateur situe par rapport à un espace de référence (« qu'il a accepté est le cas »). En résumé, on obtient *je tiens à dire que je pense (etc) que <p> est le cas*. (Culioli [1986] 1990 : 131-132)

Dans l'article de 2002, intitulé « *Je veux !* Réflexions sur la force assertive », Culioli revient en détail sur les points (1)-(4) : (1) il s'agit de l'engagement « dans une activité téléonomique » à travers laquelle s'exprime une visée dans la mesure où le sujet désirant se fixe un but à atteindre :

> Avec le prédicat *vouloir*, on a affaire à une notion qui comporte une visée (je veux quelque chose, je cherche à atteindre quelque chose) et un ajustement (je veux, même si tu ne veux pas) d'où la compatibilité de *bien* avec *vouloir* (je voudrais bien ; je veux bien « je suis d'accord ») puisque la visée et l'ajustement impliquent une stabilisation. (Note 2)
> Note 2 : Que l'issue soit agréable ou non, vraiment adéquate ou non. (Culioli [1997] 1999b : 94)

Avec *vouloir*, il y a accès à un *telos*, à savoir le « but objectif » que se fixe le sujet et j'ajouterais qu'il s'agit aussi du *skopos*, défini comme « le but que se propose le sujet », donc davantage subjectif ; ce sont des termes grecs empruntés d'une part aux Stoïciens et d'autre part à Cicéron dans le *De Finibus* par Culioli (Culioli et Normand 2005 : 262). En termes culioliens, je pense que le but est envisagé à la fois *quantitativement*, en ce qu'il est question de la venue à l'existence d'un énoncé, et *qualitativement*, en ce qu'il est porteur d'un jugement d'adéquation à la « bonne » valeur aux yeux du sujet. Dans la glose, *tenir à* marque la détermination, également contenue dans *vouloir*, ainsi que la visée, le but à atteindre, exprimés de manière quasiment corporelle sous forme d'attachement, de lien. En 1992, dans l'article intitulé « De la complexité en linguistique », Culioli faisait déjà la synthèse de la modalité de l'engagement en ces termes :

[6] Et aussi Culioli (1985 : 61-62 ; 68, 1990 [1986] : 131-132 ; [1987] : 43-44, 1999b [1992] : 125 ; 133 ; [1997] : 96 ; 2002 : 103-104).

> le sujet s'engage en tant qu'énonciateur, origine à la fois physique et symbolique, prise dans le jeu des sanctions et récompenses, et non pas comme simple locuteur qui, par des paroles en l'air, n'engagerait ni sa personne, ni son image – compétence, dignité, fiabilité. (Culioli [1992] 1999b: 159)

L'énonciateur se comporte en sujet modal dans la mesure où il se construit « comme origine, comme support, du contenu de pensée qu'il exprime » (Danon-Boileau 2007 : 45) et donc apporte sa caution à son jugement de représentation sans « charger un autre que lui de cette responsabilité » (id.) : en bref, il faut qu'il « en soit à ses propres yeux pleinement l'auteur » (id., p. 47). A ce stade, il s'agit d'une instance subjective abstraite s'engageant à prendre en charge une représentation d'énoncé validable (la *lexis* prédicable), située dans le champ de forces inter-sujets et trace d'un ajustement intersubjectif – le sujet établissant par là son autorité quelle que soit la position du co-énonciateur sur la question. (2) La visée par laquelle le sujet modal s'engage doit ensuite être rendue publique, doit prendre corps matériellement par l'intermédiaire de la mise en mots articulés et proclamés (*parler /dire* oralement ou par écrit), et c'est à cette étape que l'énonciateur est véritablement « locuteur » (ou « scripteur »). En (3), le sujet modal construit son mode de validation de la relation prédicative, sa manière de la prendre en charge selon divers degrés d'extériorisation : avec *je pense*, il livre « son activité interne, mais liée à l'espace extérieur intersubjectif » concernant une prédication d'existence, tandis qu'avec *je crois*, il s'agit « d'une activité d'ordre intime, inaccessible à autrui » dans la mesure où le sujet est seul à la connaître comme dans « j'ai faim » évoqué précédemment ; enfin, « *je sais* est un mixte de subjectivité réflexive et d'intersubjectivité (« je sais », et je ne changerai pas d'avis ; « je sais », inutile de me le dire ; « je sais » (bien mais quand même…), mais surtout il renvoie à une stabilité atteinte et inaltérable » (Culioli 2002 : 104). Complément indissociable du désir d'engagement en (1), (3) est donc l'étape de la validation du jugement du sujet modal selon un degré de certitude allant, le cas échéant, du plus faible – car insuffisamment stabilisé par rapport à autrui avec *penser* et surtout *croire* – au plus fort avec *savoir*. Dans ce cas, Culioli parle de sujet « asserteur » : « L'asserteur valide donc, par son acte d'assertion, la valeur centrée, et exclut toute autre valeur possible. La distance du validé au validable est nulle ; il n'y a qu'un validable validé » (Culioli [1987] 1990 : 44). Cela signifie qu'en (4), on termine par le « processus de repérage situationnel » (Culioli 2002 : 104) qui marque le degré de conformité entre l'énoncé produit et sa valeur référentielle dans Sit, soit le passage à la *lexis* prédiquée, située spatio-temporellement et subjectivement, et donc intersubjectivement.

III- Le sujet modal est-il le « maître du JE » ?

La notion d'engagement, de responsabilité, construit le sujet comme « la conscience qui juge » pour reprendre les termes de Danon-Boileau (2007 : 52) au sujet de l'énonciateur. Est-il le maître du sens ? Est-il le tenant de la vérité ? C'est ce qu'on pourrait croire en lisant ces lignes de Culioli :

> toute assertion écarte autrui en tant que contestataire éventuel : ce qui est asserté par un engagement subjectif est stabilisé par la force du statut social, du recours à une norme éthique, à une procédure rationnelle, vis-à-vis de toute éventuelle polémique ; […] l'assertion prend en compte d'autres valeurs référentielles pour les écarter et dire qu'elles ne valent pas. En un mot, dire que < **r** > est le cas, c'est, par différenciation, dire que c'est < **r** > et non pas < **autre-que-r** > qui est le cas, ou encore que < **autre-que-r** > n'est pas le cas. (Culioli [1992] 1999b : 159)

On peut légitimement se demander si le « paramètre S » de la métalangue culiolienne n'est pas un outil trop puissant, en ce qu'il donnerait à penser que l'énonciateur est le « maître absolu du jeu » dans l'échange intersubjectif (Culioli [1978] 1990: 152), et par suite le maître du « je » : à travers l'énoncé (2) *Il fait beau*, l'énonciateur dit ce qui « est le cas « en toute mesure » (quel que soit le degré, ou la variété de l'événement considéré) » (Culioli [1992] 1999b: 159). En fait, c'est l'insertion de toute énonciation dans un champ de forces inter-sujets qui confère à l'assertion une valeur nécessairement ajustée[7], pouvant être interprétée comme belliqueuse le cas échéant, car l'altérité intersubjective est de fondation. L'assertion comporte une dimension d'anticipation projective qui value comme « mauvaise » toute objection du co-énonciateur.

Il ne faudrait pas néanmoins exagérer la maîtrise de l'énonciateur sur son projet d'énoncer, qui devient, à travers son énonciation, trajet, chemin d'accès vers la validation de la représentation de la valeur « favorable », « appropriée », ou encore « adéquate ». Le sujet modal n'apporte-t-il pas plutôt le témoignage d'un engagement téléonomique en faveur de ce qu'il croit être la vérité[8] ? Le sujet n'est-il pas construit par son aspiration à énoncer en conformité avec ce qui s'impose à lui comme étant la « juste » valeur référentielle, au sens de « c'est ce qui convient » ? On ne peut plus dès lors distinguer le subjectif de l'objectif car tout énoncé est modalisé, en ce qu'il est la trace de l'activité signifiante, cognitive et affective, consciente et non consciente, du sujet anthropologique devenu « asserteur ». On pourrait alors parler de *crible* du sujet et de *créalité*, comme en psychologie, pour la modalité de l'assertion. A chaque nouvelle énonciation particulière (unique), l'énonciateur doit renouveler son adhésion, son ad-option à ce qu'il dit qu'il pense être le cas dans Sit. Cette relativité transparaît dans la glose propre à Culioli de l'acte assertif par « en tout cas » dans « Sur le concept de notion » :

> L'on peut entendre dans la langue de tous les jours des expressions comme : « *En tout cas, il fait beau* » qui signifie « *Pour faire beau, il fait beau* » « *Il y a parmi tout le reste, au moins ça* » et l'on voit la possibilité de renvoyer à un éventuel complémentaire, mais on ne fait rien d'autre que de renvoyer le terme en tant qu'occurrence à lui-même. (Culioli [1981] 1990 : 51).

La locution adverbiale « en tout cas » est la marque explicite de la prise de position assertive de l'énonciateur par rapport à un contenu de pensée, <il – faire beau>, auquel il accorde le statut de « représentation » conforme à l'idée qu'il se fait de la réalité extérieure (*il fait beau*) sans pour autant la confondre avec cette dernière. Cette caution modale le constitue comme sujet dans la mesure où, d'une part, « les représentations (contrairement aux choses de la réalité) n'existent que pour autant qu'elles conservent un lien avec la psyché qui les forme » (Danon-Boileau 2007 : 54) et d'autre part, « même s'il croit « dur comme fer » à la validité de sa représentation, l'énonciateur sait que ce qu'il oppose à autrui est une représentation et non un morceau de réalité importé dans le discours et vrai pour tout le monde et n'importe qui » (id : 55). La glose « en tout cas » est la trace de l'activité modale de l'énonciateur en tant que support d'un jugement qui n'engage que lui ; elle a donc une valeur subjective, synonyme de « du moins c'est le cas pour moi », où l'altérité inter-sujets est prise en compte – à distinguer de l'assertion forte de type « en toute mesure » (dans la métalangue

[7] C'est-à-dire que l'on a affaire à un énoncé susceptible d'être mis en cause par le co-énonciateur.

[8] « CULIOLI : Les gens prennent « vérité » pour quelque chose d'achevé… En logique, vous avez le Vrai et le Faux, pourquoi pas, je n'ai aucune objection. Le vrai et le faux, ça peut être utile, par exemple dans le domaine technique ; dans le domaine judiciaire ça commence à être plus douteux : demander à quelqu'un de dire la vérité, toute la vérité, ça veut dire qu'on confond ce qu'il va dire, à supposer qu'il ne mente pas, avec ce qu'il **croit** être la vérité, et c'est déjà beaucoup plus discutable. » (Culioli et Normand 2005 : 26-27)

culiolienne) où l'altérité est exclue. Dans cette citation de F. Dolto sur les sourds de naissance en (3),

> (3) *Les sourds sont très parlants, pas avec ce qui s'entend, pas en faisant des modulations de la voix audibles par l'oreille ; il y en a aussi qui entendent les sonorités, les vibrations, ils ne sont pas sourds à tout.* (3a) ***En tout cas**, ils sont pleinement dans le langage, dans le langage visuel, dans le langage olfactif, rythmique, mimique, gestuel. […]* (3b) *On peut très bien communiquer avec eux, **en tout cas** quand ils sont petits.* (Dolto 1994 : 133-134)

on voit qu'en tant qu'énonciateur, elle emploie *en tout cas* tantôt pour renoncer à cautionner un préconstruit (*les sourds ne sont pas dans le langage*) en (3a), tantôt pour restreindre la portée implicite d'un énoncé antérieur (*communiquer avec eux <à tout âge>*) en (3b).

Ainsi, après avoir effectué une opération de parcours avec totalisation sur l'ensemble du domaine de validation (« parmi tout le reste ») et renoncé à des assertions envisageables, ou jugées trop absolues, l'énonciateur sélectionne un chemin d'accès à l'assertion adéquate, qu'il prend pleinement en charge en tant que sujet modal. Le minimum stabilisé (« au moins ça ») peut donc s'entendre comme étant la *juste mesure*, l'essentiel, à savoir ce qui compte, ce qui vaut la peine d'être asserté. On détecte alors un énonciateur au service de ses constructions énonciatives plutôt que maître de ces dernières. Cela me semble compatible avec un mode de prise en charge articulé sur ce que j'appellerai la *dé-prise en charge modale* : soit l'énonciateur invite le co-énonciateur à dé-prendre en charge un jugement préalable (distance de soi à autrui), soit il s'engage lui-même à dé-prendre en charge pour partie une assertion antérieure (distance de soi à soi).

On peut établir une correspondance avec l'adverbe connecteur *anyway* en anglais lorsqu'il est glosable par « le moins que je puisse *dire* » en (4) :

> (4) (4a) *Laurence is my dearest friend, my dearest male friend **anyway**. I don't like to see him wretched. I know you're smiling cynically.* (4b) ***Anyway**, I don't mind admitting that my reasons for feeling upset are partly selfish. I was happy with our relationship. It suited me. It was intimate without being … I don't know. All right, without being sexual.* (David Lodge, *Therapy*, 1995 : 138)

Dans le cas du second *anyway* en (4b), le contexte est explicitement intersubjectif avec la réaction du co-énonciateur (*you're smiling cynically*) se rapportant à Carl, un psy, mais également subjectif car cette réaction est une représentation de l'énonciatrice (dont le référent est ici le personnage féminin Amy) : ***I know** you're smiling cynically*. Dans le cadre de l'espace inter-sujets ainsi construit, elle confronte différentes façons de représenter, prises dans une valuation en « bon » / « mauvais », selon un gradient de valeurs allant de la compassion à une certaine part d'égoïsme. Elle accepte de dé-prendre en charge un scénario dans lequel elle aurait uniquement le beau rôle pour finalement cautionner une ombre au tableau, n'en déplaise au co-énonciateur. On a affaire à une opération de mise à distance de la relation prédicative par le passage par la position d'indifférence (notée I**E**, ni intérieur, ni extérieur du domaine notionnel[9]) qui suspend le jugement (*mind / not mind*), avant que l'énonciatrice opte pour la valeur négative (*not mind*) dans Sit. Le parcours des chemins d'accès (*any-way*) trouve donc une issue stabilisée sur un reste qui n'engage que le sujet, mais qui l'engage pleinement, comme illustré dans la glose de Culioli « *Il y a parmi tout le reste, au moins ça* », et invite le co-énonciateur à renoncer à son préconstruit.

[9] Voir Filippi-Deswelle (2008) sur le domaine notionnel d'A. Culioli.

Le premier emploi de *anyway* en (4a) renvoie à l'activité métalinguistique – à valeur rectificative – du sujet modal : la reformulation restreint le champ d'application de la propriété à une occurrence de la gent masculine (*my dearest **male** friend*) là où la formulation initiale (*Laurence is my dearest friend*) s'avère inadéquate car susceptible d'exclure l'existence d'une personne particulièrement chère parmi les femmes. *Anyway* est la trace d'une opération de parcours ordonné des chemins de la came : l'issue sur l'assertion de telle propriété restrictive modifie l'orientation au sein du domaine notionnel et construit une zone frontière. Il s'agit donc d'un marqueur modal de « mise à distance » (Culioli 1999, T. 3 : 93) indiquant une dé-prise en charge modale par rapport à une zone de validation préconstruite. C'est là le tremplin vers un nouvel engagement de l'énonciateur, plus modeste quant à la force assertive de ses propos. Il y est question de la capacité auto-réflexive du langage ; le sujet s'écoute en train d'énoncer, car comme indiqué précédemment[10], l'énonciateur est tout à la fois « émetteur » et « récepteur » de son énoncé, et par là (ré-)évaluateur de ses propos déjà rendus publics. « C'est dit, qu'est-ce que j'en dis ? » Dans la production s'effectue la reconnaissance (compréhension) de son propos, et c'est dans cette concomitance de la production-reconnaissance des formes que naît la conscience énonciative du sujet, pas seulement dans l'après-coup de l'énonciation comme le laisse à penser la linéarité de la chaîne parlée (ou écrite).

Une telle conception est compatible avec la prise en compte de la part d'inconscient à l'œuvre dans toute énonciation : le sujet est aussi « effet de langage », et par là « sujet hétérogène » selon Authier-Revuz, notamment lorsqu'il est l'énonciateur de la « modalité autonymique » (1995 : 48-49) qui transparaît dans les expressions de type « *X, j'allais dire Y* » ou « *pour ainsi dire* ». Il me semble qu'avec *anyway*[11] ou *en tout cas* on peut reconstituer un mode de « dire » qui, sans passer par l'explicitation dont le lexème verbal *dire* est la trace dans de telles locutions, relève de la mise à distance par le sujet de ses propres représentations.

En guise de conclusion

Je souhaiterais conclure en faveur d'une éthique du sujet vue comme une éthique du témoignage : « ce que j'atteste en toute conscience et à mon insu » voire, le cas échéant, « ce que je dé-prends, avant de re-prendre en charge autre chose de plus adéquat ». Sur le mode du détour-retour, le sujet modal se construit dans la distance de soi à soi, et de soi à autrui (Filippi-Deswelle 2007). Où peut bien encore résider sa « toute-puissance » ? Le sujet énonciateur investit, plutôt qu'il ne maîtrise, ses représentations. Il s'agit de s'ajuster, d'être au plus juste.

Est-ce à dire que le sujet n'existe qu'en tant qu' « être de langage », qu'il n'est fondé que dans le langage ? A cette question posée par Cl. Normand en écho aux propos de Benveniste (« est *ego* celui qui dit 'ego' »)[12], A. Culioli fait cette réponse :

> Là, je suis gêné ; il s'agit de savoir ce qu'on appelle « langage ». Il est même allé jusqu'à dire qu'il n'y a pas de pensée sans langage… Ça voudrait dire quoi ? qu'un sourd ne pourrait avoir

[10] Voir Culioli (1999, T2 : 47) cité dans la section I-3) du présent article.
[11] L'analyse de cet adverbe connecteur fera l'objet d'un travail approfondi dans un autre article en cours.
[12] Voir la critique par Culioli (1999, T2 : [1984] 121-122) du concept d'*ego* chez Benveniste.

de pensées, n'est pas constitué en sujet[13] ? […] Vous ne pouvez pas dire **le** langage en tant que tel !... ça peut être des gestes. [14] (Culioli et Normand 2005 : 167-168)

Le sujet énonciateur – en tant qu'instance désirante engagée, instance de locution, instance de validation modale, instance traversée par l'inconscient – n'est en fait qu'une des représentations et manifestations possibles, constitutives, du sujet humain, anthropologique, à savoir du *moi* ou *soi*, ou encore du *sujet* tout court. Selon Danon-Boileau (2007 : 25), « dans le langage, toute trace d'opération est foncièrement orientée vers l'échange[15]. » La construction du sujet est ainsi faite d'ajustements.

Catherine Filippi-Deswelle
Université de Rouen
Laboratoire ERIAC, EA 4307

Bibliographie

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, *Ces mots qui ne vont pas de soi, Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Tome 1 et tome 2, Larousse, Paris, 1995.

CELLE Agnès, *Temps et modalité, L'anglais, le français et l'allemand en contraste*, Etudes contrastives Vol. 7, Bern, Peter Lang, 2006.

CULIOLI Antoine, *Notes du séminaire de D.E.A. 1983-1984*, D.R.L., Poitiers, Université Paris 7, 1985.

CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Tome 1, collection l'Homme dans la langue animée par Janine Bouscaren, Gap, Ophrys, 1990.

CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, Tome 2, collection l'Homme dans la langue animée par Janine Bouscaren, Gap, Paris, Ophrys, 1999a.

CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Tome 3, collection l'Homme dans la langue animée par Janine Bouscaren, Gap, Paris, Ophrys, 1999b.

CULIOLI Antoine, « *Je veux !* Réflexions sur la force assertive », *Penser les limites. Ecrits en l'honneur d'André Green*, César Botella (éd.), Paris, Delachaux et Niestlé, 2002, 102-108.

CULIOLI Antoine et NORMAND Claudine, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, collection l'Homme dans la langue animée par Janine Bouscaren, Gap, Paris, Ophrys, 2005.

DANON-BOILEAU Laurent, *Le sujet de l'énonciation, Psychanalyse et linguistique*, Nouvelle édition augmentée, collection l'Homme dans la langue animée par Janine Bouscaren, Paris, Ophrys, 2007.

DOLTO Françoise, *Tout est langage*, Folio Essais, Paris, Gallimard, 1994.

FILIPPI-DESWELLE Catherine, « Quand « je » est un « autre » ou quand *though*, marqueur de relance discursive (d'« afterthought »), introduit une altérité intrasubjective », Colloque *Altérité*, organisé par Lucie Gournay et Lionel Dufaye, 25 et 26 mai 2007, Institut d'Anglais Charles V, Université de Paris 7-Denis Diderot (sous presse chez Ophrys).

[13] Voir Dolto (1994 : 133-134) déjà citée et aussi : « Ils peuvent arriver à coder ce langage selon la langue des signes de leur ethnie. » (p. 134) Et j'ajouterai : « Et le bébé ? N'a-t-il pas d'activité symbolique ? »

[14] Voir l'exemple cité par Culioli (Culioli et Normand 2005 : 264-265) d'un maçon corse, observant, calculant, recherchant le geste « qui convient » pour fendre une grosse pierre de granit non déplaçable.

[15] Ce qui ne présage en rien de sa « réussite ».

FILIPPI-DESWELLE Catherine, « Le « domaine notionnel » d'Antoine Culioli (ou comment la géographie (méta)linguistique à l'œuvre dans nos représentations topologiques abstraites régule notre activité langagière », *Géographies imaginaires*, Laurence Villard (éd.), Mont-Saint-Aignan, Publications de Rouen et du Havre, 2008, 299-313.

GUILLEMIN-FLESCHER Jacqueline, « Sujet énonciateur, sujet de l'énoncé dans la relation d'interlocution fictive », *Le sujet*, Jean-Marie Merle (éd.), Bibliothèque des Faits de Langue, Paris, Ophrys, 2003, p. 183-192.

HAGEGE Claude, *L'homme de paroles, Contribution linguistique aux sciences humaines*, Fayard, Le temps des Sciences, 1985.